

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

UNE QUESTION IMPORTANTE

Dialogue entre un Acadien et un Canadien-français, au sujet de certaines questions soulevées par une lettre de Monseigneur l'Archevêque d'Halifax.

(Suite)

Le second convoi fut établi dans la baronnie de Longueuil, où il a donné le nom de l'Acadie à une florissante paroisse. Enfin, le troisième convoi se fixa à St-Grégoire, où il avait été précédé par quelques familles venues par le St-Laurent. Je pourrais ajouter une 4e colonie, qui s'établit, un peu plus tard, dans la seigneurie d'Yamachiche, à un endroit qu'on appelle encore l'Acadie. Je passe sous silence un grand nombre de familles acadiennes, dispersées dans les paroisses du Canada, où ils se sont mêlés aux canadiens-français. Vos gens transplantés en Canada, s'y sont prodigieusement multipliés : la paroisse de St-Jacques a été le berceau de 4 grandes paroisses, où la foi, la probité et les bonnes mœurs se conservent, comme un précieux héritage. L'Acadie a fourni un très fort contingent à toutes les paroisses qui l'environnent : St-Grégoire forme aujourd'hui quatre grandes et riches paroisses et a envoyé une multitude de colons, dans les Cantons de l'Est, à Kingsley, Stanfold, Somerset, etc., etc. Ainsi qu'il arrive toujours, la divine Providence, pour récompenser leur fidélité, semble leur avoir donné, par surcroît, une large part des biens de ce monde. La contrée de St-Jacques est probablement la mieux cultivée et une des plus prospères du Canada ; les Acadiens de St-Grégoire ont toujours été florissants. Vos compatriotes ont pris leurs places, dans la société canadienne, et un grand nombre de leurs descendants occupent un rang distingué, dans le clergé, dans le commerce, l'industrie, la magistrature et les premiers emplois.

Il faut ici reconnaître l'action bienfaisante du Séminaire de Montréal et de quelques familles du Canada. Cette maison a fait un noble usage de ses prérogatives seigneuriales, en donnant, sur ses terres, un asile à des malheureux exilés, et en ajoutant ainsi un accroissement considérable à la population et la prospérité du Canada. Vous voyez, mon cher monsieur, que le Canada ne vous a point abandonnés, dans vos malheurs.

—Retournons maintenant en Acadie.

Je vous ai dit que Québec n'avait jamais laissé les missions acadiennes, sans secours.

Si vous voulez compter sur vos doigts, vous trouverez d'abord l'abbé Antoine Maillard, l'abbé C. Bailly, le P. Ledru, M. Bourg, Labrosse, S. J., l'abbé Sigogne, Leroux, Henley, Phelan, Whelan, Jones, Grace, French, Fitzsimmons, plusieurs prêtres du nom de McDonald. Telle est la liste de ceux qui ont desservi ces

Histoire inédite de la paroisse de St-Jacques, par Siméon Lessage, écrivain.

missions, depuis 1763, jusqu'au commencement de ce siècle et le nombre s'en est encore augmenté depuis cette époque. Même après l'établissement de l'épiscopat dans vos provinces, l'évêque de Québec n'a pas cessé d'y envoyer des missionnaires. Tout dernièrement encore quatre prêtres canadiens ont été envoyés dans le diocèse de Halifax (les abbés Cordeau, Côté, Labrecque et Pouliot) Je ne parle pas d'un grand nombre de prêtres des provinces maritimes, qui ont reçu leur éducation en Canada et parmi lesquels il se trouve des hommes très distingués.

Et les évêques de Québec n'ont point borné leur zèle aux Acadiens ; les catholiques de la langue anglaise ont en également part à leurs sollicitudes. Ils s'étaient mis en rapport constant avec les Vicaires Apostoliques, qui représentaient les intérêts de l'Eglise du Canada auprès du Cabinet Britannique. Ce fut par l'entremise de ces zélés prélats, qu'ils appelèrent d'Ecosse et d'Irlande, plusieurs missionnaires pour les Provinces Maritimes. Comptez encore : Révds Henley, Phelan, Whelan, Jones, Grace, French, Power, Fitzsimmons, plusieurs prêtres du nom de McDonald, dont quelques uns sont morts en Canada. Il est juste de dire que quelques-uns avaient passé une partie de leur vie en France et parlaient le français aussi facilement que l'anglais et pouvaient ainsi partager leur ministère entre les catholiques de l'une et l'autre langue.

Dans l'automne de 1812, deux missionnaires, (M.M. Dufresne et Vézina) partis de Québec pour les missions du Golfe, périrent d'une manière tragique, dans un naufrage, sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

Maintenant, ouvrez le Directory de Sadlier, celui de Hoffman, vous compterez, dans vos Provinces Maritimes, 24 convents, avec autant d'écoles paroissiales, et trois hôpitaux, établis et desservis par des religieux du Canada.

J'appelle votre attention sur un point en particulier. Vous connaissez le Lazaret des lépreux, à Tracadie où vos malheureux compatriotes atteints de la lèpre ont été enfermés. Sachez que des religieuses, canadiennes de l'Hôtel-Dieu de Montréal, ont quitté leur pays, et consacré leur vie au soulagement de cette maladie, la plus repoussante qui afflige l'humanité. Est-il juste de dire que le Canada n'a rien fait pour les Acadiens ?

Le collège de Memramcook a été fondé par un prêtre canadien (M. Lafrance) et dirigé par un ordre religieux appelé du Canada, qui a placé cette institution sur un pied si florissant. Ici je dois le déclarer, les Acadiens ont contracté, une grande dette de reconnaissance, envers le vénérable Evêque de St-Jean, Mgr J. Sweeney : c'est par sa protection constante que le collège de Memramcook a prospéré. Vous devez le considérer non seulement comme un pasteur zélé, mais encore comme un bienfaiteur et un père.

L'ACADIEN

Dites-moi donc qui a établi l'Episcopat dans les Provinces Maritimes ?

LE CANADIEN-FRANCAIS

Dès l'année 1790, l'Evêque de Québec avait entrepris cette importante opération. Des événements incontrôlables en retardèrent l'exécution. D'abord la révolution française, les grandes guerres de la République et de l'Empire de Napoléon, qui bouleversèrent l'Europe, la captivité du Pape, Pie VIII ; l'invasion du Canada par les armées américaines, tels furent les obstacles qui s'opposèrent, durant plusieurs années à l'érection de nouveaux sièges épiscopaux dans l'Amérique britannique. Ce fut en 1818 que l'Evêque de Québec donna la consécration épiscopale à Mgr Edmond Burke, son vicaire général qui devint ainsi le premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse, et 3 ans plus tard, fut consacré Mgr McEachern, pour l'île du Prince-Edouard et le Nouveau Brunswick. Vous voyez encore ici ce que Québec a fait pour vous.

L'ACADIEN

Est-il vrai que la France a tout à fait abandonné les Acadiens ?

LE CANADIEN-FRANCAIS

A la suite de la révolution française, l'Evêque de Québec appela auprès de lui 12 prêtres français. C'étaient tous des hommes éprouvés par la persécution, qui avaient confessé la vérité devant les tribunaux révolutionnaires et qui avaient été emprisonnés et exilés pour la foi. L'abbé Signogne appartenait à cette troupe d'élite. L'Evêque de Québec partagea ce puitsant secours entre les paroisses du Canada et les missions du golfe. Vous savez compter sur vos doigts ; le premier prêtre catholique fixé à Halifax était français. Ajoutez le P. Ledru, le P. Labrosse, S. J., les abbés Pichard, Castalet, Champion, De Caronne, LeRoux, Richard, Signogne, Delavayre, Joyer, Desjardins, Allain etc. Tous ces noms sont restés profondément gravés dans la mémoire de vos pères qui en ont toujours parlé avec respect et reconnaissance. Le monastère de Tracadie a été fondé par deux religieux français les PP. François et le Vincent. La Société de la Propagation de la Foi de Lyon a donné des sommes considérables aux évêques d'Halifax... et l'acte de reconnaissance en a été publié par l'illustre archevêque d'Halifax, dans l'Evangéline du 28 août dernier. Vous voyez que la France ne vous a pas oubliés.

L'ACADIEN

Outre le collège de Memramcook, l'Episcopat n'a-t-il pas fait quelque autre chose, à l'égard des maisons d'éducation, destinées aux Acadiens ?

LE CANADIEN-FRANCAIS

Hélas ! il faut le dire, avec un sentiment pénible, la paroisse de St-

Louis, N. B., avait érigé un collège, qui connaît les plus belles espérances pour la jeunesse acadienne. Cette institution a été arbitrairement supprimée parcequ'on y enseignait le français.

L'Académie d'Arichat, dirigée avec succès par les Frères des Ecoles chrétiennes venus du Canada, a eu le même sort. Vous voyez où sont vos véritables amis.

L'ACADIEN

Vous autres, Canadiens-français, vous attachez une importance majeure à la conservation de la langue française et vous paraissez bien déterminés à la conserver avec un soin religieux, comme si elle était liée en quelque sorte, avec la foi : dites-moi donc sur quels principes vous vous appuyez, pour raisonner et agir ainsi ?

LE CANADIEN-FRANCAIS

Je ne m'arrêterai point à faire une dissertation, sur la métaphysique des langues, ni sur l'affinité mystérieuse, qui existe entre la langue et les idées, les sentiments, le génie, en un mot, le caractère et la vie sociale et religieuse d'un peuple. Il m'arriverait un petit malheur que je voudrais éviter, c'est celui de n'être pas lu. Il vaut mieux s'en tenir aux idées pratiques.

Vous savez que la société chrétienne est régie par trois grandes législations : le Droit Divin (naturel et positif) le Droit Ecclésiastique et le Droit Civil. Nous allons passer à ces trois sources fécondes.

Il a plu à la Divine Providence, par un jugement que l'homme ne peut scruter de partager la race humaine, en plusieurs grandes familles, qu'on appelle nations. Chacune a reçu des dispositions, des aptitudes, un génie, un caractère une langue et une mission, qui lui sont propres. En vertu du droit le plus naturel et le plus inviolable, un enfant a le droit de parler la langue de son père et de sa mère ; le catholique a le droit de prier, de confesser ses péchés, d'entendre la parole de Dieu, dans sa langue propre.

Lorsque le Sauveur des hommes a donné à ses apôtres la mission de prêcher l'Evangile à toutes les nations, il n'a point commandé aux nations de renoncer à leurs langues pour adopter celles des apôtres : le don des langues afin que l'Evangile fût annoncé à chaque nation, dans sa propre langue : "audiebat unusquisque linguam suam illos loquentes" "Audivimus unusquisque linguam nostram in qua nati sumus." "Audivimus eos loquentes nostris linguis." Act. Apost. 2.

De là, on doit conclure que les fidèles ne sont point obligés d'abandonner la langue de leurs pères pour adopter celle de leur évêque, ou de leur curé ; mais que l'évêque et le curé doivent se faire tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

St-Paul, qui avait pénétré tant de mystères, explique le mystère des langues, en deux mots : *Fides, ex auditu—auditus autem per verbum Dei.*—Il faut que la parole de Dieu frappe

l'oreille de l'auditeur, pour transmettre, dans son âme, les vérités de la foi : or cette transmission se fera toujours, d'une manière plus vive, plus persuasive et plus efficace, dans la langue même de l'auditeur.

Vous avez, au milieu de vous, une preuve vivante de cette vérité. L'excellent abbé Parker s'est appliqué à acquérir le dialecte des Acadiens, et il a réussi, au-delà de toute expression. Aussi, quand il adresse la parole à son peuple, quelle influence n'exerce-t-il pas sur lui ? C'est en grande partie à cette cause qu'il faut attribuer l'étonnant succès qu'il a obtenu au milieu des Acadiens.

L'ACADIEN

L'Eglise s'est-elle expliquée, sur cette question des langues, et comment pourriez-vous invoquer son autorité ?

LE CANADIEN-FRANCAIS

Je commencerai par les faits. La France est, comme vous le savez, le foyer de la langue française ; cependant, les anciennes provinces de Bretagne, de Provence et du Béarn, ainsi que l'Alsace et la Lorraine, conservent encore leurs langues primitives ; en Espagne, où domine la langue Castillane, les Provinces Basques, retiennent encore leur idiome national ; en Belgique, les Flamands parlent toujours leur langue ancienne ; en Piémont, la langue nationale est l'italien, et néanmoins, la vallée d'Aoste et le Pignarol conservent toujours la langue française ; dans l'Italie méridionale, que les anciens appelaient la Grande-Grece, le peuple parle encore le grec ; dans l'empire d'Autriche, les Bohémiens et les Hongrois gardent toujours leurs langues nationales ; je pourrais multiplier ces exemples, mais en voilà assez pour vous montrer quel est l'esprit de l'Eglise catholique. Si l'autorité d'un si grand nombre d'évêques, durant une longue suite de siècles ne vous suffit pas, sachez que, au mois de décembre de l'an de grâce 1888, N. S. Père le Pape Léon XIII, actuellement régnant, a donné aux évêques des Etats-Unis, une encyclique, au sujet des Italiens établis dans la grande République, qui tranche la question d'une manière finale pour toutes les autres nationalités. Dans cette encyclique (*Quam serenissima*, 10 décembre 1888), où le Souverain Pontife déplore le malheureux sort des italiens émigrés en Amérique, ce qu'il trouve de plus lamentable, c'est que ces exilés manquent de prêtres qui sachent l'italien, (*qui italice compotes lingue*) leur administrent la parole de Dieu, etc., etc. C'est pourquoi il a décrété, dit-il, d'envoyer des prêtres italiens en Amérique pour évangéliser leur concitoyens dans leur propre langue (*qui contrerentanos suos noster solentur alloquio*). De plus, il a contribué à la fondation d'un séminaire à Plaisance pour y former des prêtres italiens destinés à leur compatriotes d'Amérique.

Ainsi, vous avez d'un côté l'autorité du Souverain Pontife, soutenue

par celle d'une multitude d'évêques, durant plusieurs siècles, qui affirment le principe de la conservation des langues nationales ; d'un autre côté, quelques prélats discordants d'Amérique, plutôt animés d'un zèle national que d'un zèle évangélique, qui veulent l'anglicanisation à tout prix. Entre les deux partis, un catholique peut-il hésiter ?

L'ACADIEN

Comment accordez-vous cette conservation de la langue française, avec le droit civil ?

LE CANADIEN-FRANCAIS

N'oubliez pas que l'acte constitutionnel qui établit notre Confédération reconnaît la langue française comme langue officielle, au même degré que la langue anglaise ; et que vous avez un droit incontestable de la conserver quoiqu'il arrive ; et qu'aucune autorité ne peut vous priver de ce droit, sous quelque prétexte que ce soit.

D'ailleurs, votre gouvernement civil a reconnu vos droits, sous ce rapport, puisque dans vos écoles, subventionnées par l'Etat, on enseigne le français. Dernièrement encore la législature de la Nouvelle-Ecosse a voté un subsidé aux journaux français, pour leur permettre de publier dans cette langue, les débats parlementaires.

Ainsi le droit divin, le droit ecclésiastique et le droit civil, s'accordent en votre faveur. Il est difficile de comprendre quelle influence mystérieuse pourrait vous empêcher de jouir d'un droit si légitime et si incontestable.

On doit ajouter à la louange de la N. E., que vous pouvez compter, dans cette province, un nombre considérable d'hommes vraiment éclairés et animés de meilleurs sentiments de justice et de bienveillance, envers votre peuple. Cette noble école semble marcher sur les traces des honorables Juges Haliburton et Uniacke ; et c'est un grand bonheur pour une province, de pouvoir citer des noms aussi distingués.

Tout ce que nous avons dit ici, de la conservation des langues, ne s'applique pas, bien entendu, à la langue liturgique, qui doit être partout la même, pour des raisons très profondes et infiniment sages, inspirées par l'Esprit Saint. Le latin d'ailleurs, a des titres considérables. C'est, de toutes les langues connues, la plus solennelle, la plus majestueuse et la plus digne d'être associée au culte divin.

Nous parlons des fonctions du ministère ecclésiastique, qui agissent sur le peuple, *ex opere operantis* (passez-moi cette expression) telles que la prédication, les catéchismes, le ministère de la confession, les pratiques de la piété chrétienne, en usage parmi les fidèles ; et nous affirmons de nouveau, ce grand principe, de droit divin : Un catholique a le droit de prier dans langue maternelle.

Ce qui suit est inexplicable. Il y a, dans la N.-Ecosse, plusieurs

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

30 Décembre 1889—N° 15

LES EPREUVES

—DU—

CŒUR.

(Suite)

Tandis que, supposez ceci... Oh ! monsieur, le directeur, ne riez pas, nous vivons à une époque où l'on a droit de supposer...

Imaginez-vous qu'un des fonctionnaires de votre administration soit devenu le complice d'un homme assez habile pour fabriquer de faux billets... Rien de plus facile que de mettre les bons, les vrais, de côté, et de passer les mauvais... On se ménaage une fortune d'excellent aloi, et s'il arrive le fait étrange qui se produit aujourd'hui, on soupçonne tout le monde, sauf le vrai coupable.

En ce moment revint le jeune employé.

Il était suivi par un homme d'apparence flegmatique, vêtu d'une façon correcte, et dont le regard perçant fouillait vite au fond des consciences.

—Mon cher docteur, fit le directeur de la Banque, vous auriez dû réserver ce qu'au théâtre on appellerait une tirade à effet, afin de dire tout ceci devant Monsieur.

Le docteur salua et parut interroger son interlocuteur qui présenta le nouveau venu :

—Monsieur Gardan, commissaire de police.

Pierre Lasseny passa rapidement la main sur son front.

—Messieurs, dit-il d'une voix profondément troublée, vous affirmez que ces billets sont faux... Vous devez vous connaître mieux que moi.

Devant Dieu je les ai crus bons... laissez-moi les reprendre, nous allons allumer une bougie, et je les brûlerai sous vos yeux... De la sorte personne n'en profitera... Ni moi, ni d'autres... Hélas les pauvres seuls y perdront !

—Vous n'y songez pas, docteur !

—Au contraire, j'y songe beaucoup... Je suis riche... Cette somme ne change rien à ma situation, et s'il me plaît de traiter quatre malades exotiques à qui j'ai refusé mes consultations, avant trois mois, je les aurai gagnés de nouveau... Une perte d'argent n'a rien de commun avec le bonheur... Tandis que je me consolais pas d'avoir été la cause première de la ruine morale d'un homme.

—Je ne le nie pas ! Si tous les misérables étaient châtiés, et si tous les malades entraient dans maisons

de santé, nous n'aurions bientôt que des hôpitaux et des prisons. Bien entendu je fais rentrer dans la catégorie des maladies les vices et même certains défauts... Non, je vous en supplie, ne poursuivez pas, vous me laissez plus qu'un regret, un remords.

—Je suis désolé, Monsieur, reprit le commissaire de police, de vous causer une peine aussi grande, mais la justice suivra son cours.

—Qu'allez-vous faire ? demanda rapidement le docteur.

—Que ferez-vous si vous étiez magistrat, reprit le commissaire de police.

Les deux hommes venaient d'avoir à la fois la même pensée.

—Messieurs, dit Pierre Lasseny, la justice, si habile qu'elle soit, peut se tromper... On a vu de terribles exemples de ces erreurs...

—Elles sont heureusement fort rares, encore quelques-uns d'entre elles ne sont elles point prouvées !

La docteur se leva avec agitation :

—Je vous ai appris tout ce que je suis, messieurs, permettez-moi de me retirer.

—Je suis désolé de vous retenir, vous êtes sinon indispensable, du moins nécessaire... Monsieur Delaunoy seul est libre de nous quitter.

—Mais enfin, s'écria Pierre Lasseny, vous ne me soupçonnez pas !

—Vous m'êtes suspect d'un excès de bonté et de générosité, voilà tout.

Si je vous laissais partir, voulez-vous que je vous dise ce que vous feriez, vous iriez chez l'homme que nous soupçonnons vaguement, et vous lui soupçonneriez ce qui vient de se passer. De telle sorte qu'à l'heure que la justice se présenterait chez lui, elle ne trouverait pas un objet, pas un outil compromettant... Dans un moment nous partirons pour nous rendre rue de Rennes : j'attends ici le commissaire de police aux délégations judiciaires.

L'agent de change serra la main du docteur, salua le directeur de la Banque et sortit.

Un moment après le magistrat attendu arrivait à son tour. Brevement mis au fait des événements, il prit rapidement la direction de l'information à suivre et des mesures à prendre. Des voitures attendaient, il monta dans la première avec le docteur Lasseny, et lui dit :

—Veuillez donner l'adresse du graveur.

—Soixante-seize, rue de Rennes, dit Pierre.

—Maintenant, docteur, dit le magistrat, nous avons fait assez de générosité et de sentiment à propos de cette affaire, nous allons nous trouver en face de gens habiles, il est temps de parler raison...

—Le crime qui a été commis, car l'émission de fausse monnaie est un crime, et non pas seulement le ré-

sultat d'un moment de passion, de convoitise et d'erreur, mais un crime suivant une route souterraine, passant de main en main, compromettant chaque être assez malheureux pour toucher à cet argent maudit, et pouvant s'arrêter dans les plus innocentes... Vous semblez convaincu de l'innocence du graveur qui a opéré chez vous la restitution des billets ?

—Oui, répondit Lasseny, j'y crois comme au jour qui nous éclaire !

—Et sur quoi fondez-vous cette confiance en son honnêteté ?

—Sur quoi ? Sur tout. Sur son visage respirant une loyauté complète, sur sa vie passée dans des travaux obscurs, quand il aurait pu comme un autre, chercher la réputation et la gloire. Il vivait pour son fils, comme depuis il a vécu pour sa belle fille. Si vous l'aviez vu, si vous l'aviez entendu, tandis qu'il me suppliait de visiter cette jeune femme, de la soigner, elle et son petit enfant, vous resteriez comme moi convaincu que jamais une pensée coupable n'a traversé sa conscience.

—Je croyais les savants des hommes positifs, docteur.

—Et je croyais exercer mon art d'une façon absolue.

—Monsieur Lasseny, vous n'êtes qu'un romantique !

—Moi ?

—Et sans doute ! ne voudriez-vous point baser tout un système sur les

apparences, et placer la physionomie au-dessus de l'habileté de la police. Les criminels endurcis, les habiles ne parviennent à nous dépister si longtemps, qu'à grâce à leurs apparences de probité et d'honneur. Aussi je suis convaincu que mon premier sentiment en entrant chez Pascal Marsan sera semblable au vôtre. L'homme qui est parvenu à réaliser cet échange de billets est extrêmement faux.

—Ou bien malheureux, répondit le docteur.

Le cocher arrêta les chevaux, il se trouvait en face du numéro 76.

V

LA CACHETTE

Au moment où le brusque départ d'Olivier plongea Claire dans un accès de désespoir d'autant plus profond que le vieux graveur avait réussi à lui rendre l'espérance, Pascal se sentit impuissant à consoler la douleur de sa belle-fille.

La jeune femme regarda son mari, comme pour lui demander l'autorisation de le quitter.

(A suivre.)

paroisses, composées d'Écossais, très bons catholiques, qui ne sont pas étrangers à la langue anglaise.

Or, dans leurs églises, la prédication, les catéchismes, la confession et les exercices de piété se font toujours dans l'ancienne langue gaelique, qui est l'idiome primitif des Écossais.

Pourquoi ce principe conservateur, si légitime pour les Écossais, ne servirait-il pas également pour les Acadiens. Comment une pratique louable chez les uns, serait-elle condamnable chez les autres ?

Dans l'interminable catalogue des contradictions humaines, j'espère que celle-ci tiendra toujours une place distinguée.



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

PROVINCE DE QUEBEC

recevra les Messieurs qui désirent lui faire visite

Mercrdis, 1er Janvier 1890

De 11.30 HEURES A.M. à 1 HEURE P.M.

dans la salle du Conseil Législatif

Hôtel du Gouvernement,

H. C. SHEPPARD,

Capt. A. D. C.

Québec, 30 décembre 1889—2f

AU CLERGE

Demain, le 31 décembre, à 10½ hrs A. M., Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec recevra, au salon de l'Archevêché, Messieurs les membres du clergé qui viendront lui présenter leurs hommages, à l'occasion du jour de l'An.

PALAIS DU CARDINAL

Le premier l'An, à l'issue de la messe chantée à la Basilique, et jusqu'à midi, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec recevra, au salon de son palais, les Messieurs qui viendront lui présenter leurs hommages.

Par ordre,
C. A. MAROIS, Ptre.,
Secrétaire.

Palais du Cardinal, }
30 décembre 1889. }

ANNONCES NOUVELLES

Rideaux—Glover, Fry & Cie
Pectoral Cerise d'Ayer.—Dr J. C. Ayer & Co.
Scrofules—Dr J. C. Ayer & Co
Marchandises de premier choix—Behan Bros.

CANADA

QUEBEC, 30 DECEMBRE 1889

NOTRE JOURNAL

Nous allons offrir demain à nos lecteurs un numéro double à l'occasion du jour de l'An.

Voici le sommaire de ce numéro :

- I. Le premier de l'An (Poésie)
- II. Un épisode de la vie de Vallière de St-Ré.
- III. Le premier habitant—N. E. DIONNE
- IV. Un mémoire important. Dr J. C. TACHE
- V. Au bout du monde—E. RENAUD
- VI. Vieilles chroniques—J. E. ROY
- VII. Le vieux Québec (La presse canadienne)
- VIII. Causerie littéraire (Les Goncourt)—P. LAFABRE
- IX. Le Jour de l'An en famille—G. D.

*Ce numéro contiendra trente huit colonnes de matière à lire.

LA "PATRIE" ET L'ELECTION DE BERTHIER

La Patrie vient de publier un nouvel article à sensation.

C'est l'élection de Berthier qui en a fourni le thème.

Nous le reproduisons, in extenso, car c'est encore là un important document politique :

Un bon libéral, bien connu, qui a fait toutes les luttes depuis trente ans, dans le comté de Berthier, nous écrit une longue lettre dont nous extrayons ce qui suit :

"On est en train de nous faire avaler le garçon du défunt Pierre-Eustache Dostaler comme candidat national dans le comté de Berthier. Il suffit maintenant, que le premier bleu venu, venille bien ajouter le mot national à son nom pour qu'on le préfère aux libéraux qui ont toujours combattu à côté de M. Piché, de M. Paquette et de

M. Sylvestre, quand le parti national n'avait pas encore été inventé. Dans tous les cas, le choix de M. Dostaler a été fait surnaturellement par une soi-disant convention arrangée et réglée d'avance et dont les ficelles partaient de Québec, en passant par Montréal, pour empêcher le choix d'un rouge comme candidat. Dieu sait que j'en ai jamais donné mon vote pour un bleu et, en voyant ce qui se passe, je me demande si un bon libéral qui n'a jamais eu honte de son parti, ne fait pas mieux de s'abstenir dans les circonstances présentes."

Nous supprimons la plus grande partie de cette lettre et probablement la plus importante, pour des raisons majeures. Elle contenait des secrets d'organisation que nous ne croyons pas devoir dévoiler, vu que nous avons l'intention bien arrêtée de nous en tenir à la neutralité la plus absolue dans l'élection qui va se faire incessamment dans le comté de Berthier.

Le choix d'un conservateur national, M. Dostaler, pour remplacer un vieux libéral comme M. Sylvestre qui avait été élu dans Berthier par 221 voix de majorité, n'est que la mise en action d'un système arrêté d'avance, en certains lieux, pour éliminer, autant que faire se pourra, les libéraux du parlement de Québec, ou les contrecarrer, paraît-il, certains intérêts et où ils nuisent à certaines entreprises.

On veut essayer le système dans une élection partielle pour le mettre plus tard en pratique sur une plus vaste échelle aux élections générales. Nous savons que la convention qui a choisi M. Dostaler, avait reçu l'ordre de choisir un national et nous comprenons parfaitement que les vieux libéraux du comté se révoltent à l'idée de voter pour un homme dont le nom a été depuis quarante ans, le signe de ralliement des conservateurs dans le comté de Berthier.

Si c'est là ce que veut dire l'alliance nationale, il temps de le savoir définitivement, bien que nous ayons toujours eu nos appréhensions. Il ne faut plus que les libéraux se laissent tranquillement duper, baissant chaque fois la tête devant les leurre et les promesses du lendemain. Ces temps là sont passés.

Cela est amplement suffisant pour expliquer notre neutralité dans la lutte qui s'engage aujourd'hui, mais qu'on ne croie pas que cela puisse servir de précédents pour les luttes de l'avenir.

Nous comprenons parfaitement la situation et nous allons nous organiser immédiatement pour y faire face. Il reste heureusement assez de vrais libéraux dans le district de Montréal pour contrecarrer ce parti pris qui existe en certains lieux d'ignorer et l'ancien nom et les anciennes traditions et les partis sans dévoués du parti libéral.

Il suffit maintenant de s'appeler libéral tout court pour provoquer une explosion de colère puérile et d'hostilité de la part de certains hommes qui sont montés sur le pavois en grimpaient sur les épaules des libéraux qu'ils feignent d'ignorer aujourd'hui.

On a parlé, dans le temps, de "ceux qui avaient été à la peine et qui avaient aujourd'hui droit aux honneurs." On ferait bien aussi de nous dire un mot de ceux qui paient de fortes commissions et qui sont à la crèche, car ce sont ceux là qui tirent les ficelles et qui veulent remplacer partout les libéraux d'aujourd'hui, de demain ou d'après-demain, selon que le besoin s'en fera sentir.

Nous l'avons dit déjà, l'élection de Berthier est une élection partielle ou nous n'interviendrons pas, maintenant que la lutte est engagée entre un pur conservateur, M. Savignac, et un conservateur national, M. Dostaler. Un grand nombre de nos amis ont d'ailleurs déjà pris des engagements et nous leur conseillons de tenir leur parole. Mais qu'on nous permette de leur donner un conseil pour l'avenir.

Il va s'organiser immédiatement à Montréal une association libérale qui s'occupera des intérêts libéraux dans les comtés du district. Et ce ne sera pas impunément que les tireurs de ficelles essaieront de remplacer, au parlement, des libéraux de la vieille école par les zélés d'aujourd'hui, qui croient n'avoir qu'à se prosterner devant le soleil levant pour en absorber tous les rayons.

Il est inutile de dire ici que nous n'avons jamais eu dans le passé et que nous n'aurons jamais à l'avenir la prétention de nous immiscer dans les affaires locales de chaque comté ; mais ce que nous avons l'intention de faire dès aujourd'hui, c'est d'organiser un comité central où les libéraux pourront avoir tous les renseignements et tout l'appui nécessaire, aux jours de luttes qui se préparent.

Nous reviendront sur ce sujet.

OPINION DE LA PRESSE

M. MEREDITH

Nous lisons dans le Journal des Trois-Rivières :

M. Meredith, le chef de l'opposition conservatrice dans la législature d'Ontario a prononcé à London, dans sa division électorale un discours programme qui a causé une vive sensation.

Il s'est prononcé contre l'exemption de taxes dont jouissent les corporations religieuses, et en faveur de l'abolition des écoles séparées ; il ne veut pas que l'on continue d'enseigner le français dans les écoles franco-canadiennes de la province.

"Le système des écoles séparées, a-t-il dit, est une erreur. On y forme des citoyens moins bons, moins honnêtes que dans les écoles publiques. Bien qu'il soit mieux de ne pas modifier l'Acte de la Con-

"fédération, on devrait faire en sorte, que pas une piastre ne fût consacrée au maintien des écoles séparées. M. Mowat a suivi les instructions d'un dignitaire catholique qui disait que le choix des commissaires d'écoles doit être contrôlé par le pouvoir ecclésiastique. C'est un principe faux contre lequel les ancêtres ont combattu. Si la hiérarchie doit contrôler il est aussi bon qu'elle nomme les commissaires, au lieu qu'on les élise."

"Nous sommes contre l'étroite alliance de l'Eglise et de l'Etat. Des officiers scolaires sont des fonctionnaires de l'Etat et non de l'Eglise."

Voilà en substance la partie du discours de M. Meredith qui intéresse plus particulièrement les catholiques et les Canadiens-Français de la province d'Ontario. Ce discours tire son importance du fait qu'il établit le terrain sur lequel le chef tory d'Ontario entend placer la discussion aux élections générales qui auront lieu dans cette province le printemps prochain.

La position que prend M. Meredith le place au rang des Charlton, des Greenway et des McCarthy, et le rend indigne à l'avenir de l'appui que lui ont donné, jusqu'ici les catholiques de la province d'Ontario en général, et les Canadiens-français en particulier.

PETITE GAZETTE

Le R. P. Paradis a intenté une action en dommages contre la Minerve. Toute la question des difficultés entre le R. P. Augier et le R. P. Paradis va se dérouler devant les cours de justice

D'après la Gazette de Berthier, "la candidature de M. O. Dostaler n'a pas été acceptée sans qu'il y eût opposition. L'assemblée où elle a été mise au jour, aurait même été passablement tumultueuse et agitée."

A l'occasion du centenaire catholique de Baltimore et de la fondation de l'université catholique de Washington, l'épiscopat d'Irlande a présenté à Son Eminence le cardinal Gibbons et à la hiérarchie catholique des Etats-Unis une adresse de félicitation et de sympathie.

Le gouvernement français a interdit la représentation de la dernière pièce de François Coppée, qui avait été reçue par le comité de lecture de la Comédie-Française. Le motif de l'interdiction est que cette pièce reproduit des scènes de la Commune.

De l'Electeur : C'est avec chagrin que nous annonçons à nos lecteurs que l'honorable M. Laurier est retenu chez lui depuis près de trois semaines par une indisposition.

L'honorable M. Starnes, président du Conseil législatif, a reçu une lettre de l'honorable M. Dionne, dans laquelle celui-ci l'informe qu'ayant décidé de passer l'hiver en Georgie, il ne lui sera pas possible de prendre son siège pendant la prochaine session.

Nous regrettons d'apprendre que M. Cirice Tétu, autrefois marchand de gros ici, est dangereusement malade à Montréal. M. Tétu souffre d'un cancer aux intestins.

M. Ulric Barthe, rédacteur de l'Electeur, vient d'être invité par M. L. Gouin, président du Club National, à donner une conférence devant les membres de ce club en janvier prochain.

On lit dans l'Electeur de ce matin : Les libéraux sont profondément affligés de l'attitude de la Patrie sur l'élection de Berthier. Avant que le choix du candidat national ne fut fait l'Electeur énumérait les titres des conservateurs-nationaux qui par leur nombre et leur importance décident du résultat à Berthier. Ces remarques étaient tellement justes que la Patrie les approuva et s'engagea à appuyer un conservateur national.

Or, quel n'a pas été l'étonnement des amis en lisant dans la Patrie d'hier un article extrêmement perfide destiné à soulever les libéraux de Berthier contre le candidat national.

Coincidence étrange, la Presse reproduisait le même jour et presque à la même heure l'article de la Patrie. Si le mal n'est pas contrecarré, il n'y a pas de doute que cette article peut mettre l'élection en danger.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Philéas Montminy, ancien élève du collège de Sainte-Anne, arrivée samedi au presbytère de Saint-Agapit, chez son oncle M. l'abbé Montminy, curé de cette paroisse.

Après avoir terminé sa rhétorique le jeune Montminy se trouva forcé par la maladie d'interrompre ses études, et la consommation est venu l'enlever à l'affection de ses parents, de ses maîtres et de ses condisciples. Il était âgé de vingt-un ans, et était fils de M. Edouard Montminy, de Saint-Jean Chrysostôme.

Son service aura lieu demain matin, à 8 heures, à l'église de Saint-Agapit.

Nous offrons nos plus vives sympathies à la famille.

Couronnement du roi du Portugal

Lisbonne, 29.—Le couronnement de don Carlos aura lieu demain. Le programme des fêtes est le suivant :

Sa Majesté Carlos Ier se rendra demain matin à onze heures au palais des Necessidades où, devant les cortès assemblées, il prêter le serment d'usage. Il sera ensuite proclamé roi du Portugal du haut du balcon du palais. Le cortège, en tête duquel marcheront le roi et les hauts dignitaires de l'Etat, se rendra à l'Eglise Santo Domingo pour entendre la Te Deum puis à l'hôtel de ville où le chef de la municipalité remettra au roi les clefs de la ville de Lisbonne. Dans la soirée, la ville sera illuminée. Dimanche, grande revue des troupes de la garnison.

Tremblement de terre en Sicile

Londres, 29.—La commune d'Acireale en Sicile, a été ébranlée par une secousse de tremblement de terre. Plusieurs maisons se sont écroulées, et nombre de personnes ont été ensevelies sous les ruines.

Desastres incendies

New-York, 29.—Le feu a causé des pertes au montant de \$25,000 à l'établissement Everett en cette ville hier soir. Les pertes sont réparties parmi un certain nombre de sociétés comprenant le Tablet et le Sunday Times de cette ville. Trois pompiers ont été gravement et trois légèrement blessés.

Cedar Rapids, Iowa, 29.—A l'incendie qui a eu lieu au Western College, la collection de curiosités de feu S. H. Thomson, de Chicago, a été détruite. Elle contenait plus de \$125,000.

LES RAVAGES DE LA GRIPPE

Le nombre des décès augmente d'une manière alarmante

Paris, 29.—Le grand nombre des décès causés par la grippe suscite les plus vives appréhensions. On disait ce matin que 580 personnes étaient mortes de cette maladie pendant les dernières vingt-quatre heures. Les journaux publient cette information, mais quelques-uns disent que ce chiffre est probablement exagéré.

La grippe continue à se propager sous une forme maligne. Le nombre des décès pour toutes les maladies, a été, le jour de Noël, de 318. La moyenne ordinaire pour cette journée là n'a jamais dépassé, depuis plusieurs années, le chiffre de 200. Le tiers de la population est atteint du fléau. Le rédacteur du Moniteur Universel est mort aujourd'hui de la grippe. Trois soldats ont succombé aussi à cette maladie à l'hôpital de Versailles.

Sir Oscar Jennings, l'un des médecins anglais les plus renommés, qui est connu à Paris pour étudier l'épidémie de grippe, dit que cette maladie est une sorte de rhumatisme pulmonaire tardif ayant probablement pour cause un microbe répandu dans l'atmosphère. Il prétend que la maladie est infectieuse mais point contagieuse. Une personne qui en est atteinte ne peut la communiquer à une autre avec sa respiration.

Saint-Petersbourg, 28.—Le czar va beaucoup mieux. Il n'a jamais été en danger et son état n'inspirait aucune inquiétude.

Londres, 28.—La comtesse de Flandre, la belle sœur du roi Léopold de Belgique, le prince Beaudoin, le fils aîné de la comtesse, et la reine de Roumanie sont atteints de la grippe.

Berlin, 28.—A Königsberg, l'épidémie de grippe a pris une forme maligne.

La grippe est en voie de progrès dans toute l'Allemagne. On a été obligé de suspendre les travaux dans les arsenaux maritimes de Flensburg, Kiel et Dantzig. Les docteurs disent qu'elle a atteint son maximum d'intensité à Berlin et qu'elle commence à disparaître. En raison du grand nombre de soldats atteints dans les régiments de la garde, tous les congés ont été suspendus.

Francfort, 28.—Le grand duc de Bade souffre de la grippe.

Vienne, 28.—Les hôpitaux de la ville sont remplis de malades souffrant de la grippe. Dans la plupart des cas on constate l'inflammation des poumons, la pleurésie et la péritonite.

On a constaté ici plusieurs décès causés par des maladies qui ont commencé par la grippe.

Lisbonne, 28.—A Lisbonne et Oporto la grippe continue à se propager. Deux mille personnes au moins, y compris la reine et M. Gomes, ministre des affaires étrangères, sont atteintes de la grippe.

La hausse sur le blé

Winnipeg, 28.—Le blé a subi une nouvelle hausse, et la moyenne dans tout le pays est de 75 centins et dans un certain endroit il est monté jusqu'à 90 centins. On s'attend que la fleur va aussi monter dans quelques jours.

Echos & Nouvelles

Max O'Rell

Max O'Rell est parti, le jour de Noël, pour l'Amérique, à bord du vapeur Celtic.

Personnel

MM. H. J. Beemer, A. R. McDonald, de la Rivière-du-Loup, James Isbester et Charles MacIntosh, d'Ottawa, sont en cette ville et se retirent au St-Louis.

L'honorable juge Fournier, de la Cour suprême, Ottawa, est à Québec et loge au St-Louis.

La "Gazette des Campagnes"

Nos félicitations à la Gazette des Campagnes qui vient d'entrer dans sa 27e année, et qui à cette occasion, a revêtu une nouvelle toilette typographique, avec un frontispice donnant une vue du village de Ste-Anne de la Pocatière.

Vacances

Les vacances du Jour de l'An pour les élèves du Grand et du Petit Séminaire de Québec commenceront demain et dureront jusqu'au lendemain des Rois.

Pour les affections de la Gorge et des Poumons, le Pectoral-Cerise d'Ayer, pris à temps est un spécifique assuré.

Nouveau presbytère

Le printemps prochain, on construira un nouveau presbytère, à St-Joseph Beauce. Le contrat a été donné ces jours-ci à M. Gosselin, sur les plans de MM. Tanguay et Vallée, architectes.

Des étrennes

M. Z. Paquet, marchand de nouveautés, a distribué samedi cent cinquante dînes parmi ses employés.

La Salsepareille d'Ayer rend le sang pur, riche, chaud et vivifiant. Vendue par tous les droguistes.

Ordres religieux

La Semaine religieuse de Milan nous fournit l'intéressante statistique qui suit :

Depuis 650 ans, l'ordre de Saint-François a donné 247 saints et bienheureux, 1,500 martyrs, 10 papes et cardinaux, 4,000 archevêques et évêques.

L'ordre de Saint-Benoît a donné 43 papes, 200 cardinaux, 258 patriarches, 1,600 archevêques et plus de 40,000 évêques ; en outre 25 empereurs, rois et reines ont abandonné le trône pour se renfermer dans les cloîtres de cet ordre célèbre.

De l'ordre de Saint-Dominique sont sortis 4 papes : Innocent V, Benoît XI, saint Pie V et Benoît XIII plus de 80 cardinaux et 2,600 évêques.

Convulsions

Toutes les attaques d'épilepsie son arrêtées gratis par le GRAND RESTAURATEUR NERVEUX du Dr Kline. Aucune convulsion après le premier jour d'usage. Cures merveilleuses. Directions et bouteille d'essai de \$2 gratuitement. Adressez au Dr Kline, 931, Arch St. Phila. Pa.

Recette

Moyen de faire de beau pain, d'une grande conservation et de gagner 1 livre par pain de 6 livres.

Faites bouillir un instant du gros son dans l'eau. Après avoir passé le son, vous vous servirez de cette eau épaisse et gluante pour pétrir votre pâte. Par ce moyen bien simple, vous aurez du pain bien blanc, plus nourrissant, qui se conserve très longtemps frais sans moisir et donne beaucoup plus de profit.

Cadeaux du Jour de l'An à grande réduction

Le soussigné vendra à une grande réduction, les articles suivants, pour cadeaux, tels que : Boîtes à toilette, boîtes à ouvrage, boîtes à parfum, riches encriers, miroirs de fantaisie, petits cadres à portraits, etc. Le soussigné tient toujours un bel assortiment de moulures pour cadres, grands miroirs avec cadres en bronze et en or, petites tables et chevalets en cuivre, table à fumer, gravures de toutes sortes. Commandes sollicitées.

A. BÉLANGER.

Doreur,

177, rue St-Jean.

Nouveau bureau de poste

M. Alfred Lortie, entrepreneur, de cette ville, a signé, vendredi, le contrat de la construction du bureau de poste de la Rivière-du-Loup, qui sera un magnifique édifice en pierre.

Aux sourds

Une personne guérie de surdité et de b. n. t. dans la tête après 23 années, enverra une description de sa maladie GRATUITS à toute personne qui en fera l'application à Nicholson, 177 rue McDougal, New-York.

Québec, 16 février 1889.

L'hôpital de la marine

Les rapports annonçant que M. Frank Ross avait donné un million de piastres, pour l'obtention de l'hôpital de la Marine, à Québec, pour y établir une institution, sont tout au moins prématurées. L'édifice en question n'a pas encore été accordé par le gouvernement ; mais un échange de correspondance avec les autorités d'Ottawa, a lieu à ce sujet.

Conseils de la Reine

Les avocats suivants de la province de Québec ont été nommés Conseils de la Reine par le gouvernement fédéral : Lawrence G. Macdonald, John Dunlop,

T. C. Delormier, J. A. Mathieu, Athanase Blanchard, J. N. Pouliot, A. L. W. Grenier, J. A. Joseph, N. W. Tremblay, C. B. Carlier, F. L. Bédard, P. J. Coyle, H. C. St-Pierre, P. N. Martel, H. A. Turcotte, Horace Archambault, J. N. Asselin, Albert Bender, M. F. Hackett, Duncan McCormick, A. O. T. Beau chemin, Panet Angers, J. N. Green-shields, G. G. Stuart, Siméon Beaudoin, J. E. Faribault, M. J. F. Quin, W. B. Nantel, R. D. McGibbon, L. G. Ethier. D'autres noms seront probablement ajoutés à cette liste.

—La lettre si dessous est publiée avec la gracieuse permission de son auteur. Québec, 12 Oct 1889.

M. L. E. N. Pratte,

Montréal

Monsieur, Vous me demandez si je suis satisfait du piano Hazelton, acheté de vous, il y a cinq ans, je dois vous dire que je possède un des meilleurs instruments vendus à Québec, et pour cela je me base sur l'opinion de nombreux artistes et connaisseurs qui ont eu l'occasion de l'entendre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre etc., Ls J. DEMERS.

Chronique religieuse

D'après les Missions Catholiques, les œuvres spirituelles faites à Madagascar, en 1888-89 ont été : Baptêmes d'adultes, 1,975 ; baptêmes d'enfants, 4,585 ; confessions, 75,683 ; communions, 56,552 ; confirmations, 1,799 ; extrême-onctions, 82 ; mariages 251 ; élèves garçons 8,169 ; filles, 8,618 ; lépreux entretenus, 59 ; nombre de stations, 398.

—Le total des résultats obtenus, en 1888, dans les 26 missions fondées dans l'extrême-Orient, par la société des Missions étrangères de Paris, a été comme suit : 26,900 baptêmes d'adultes ; 895 conversions d'hérétiques ; 186,618 baptêmes d'enfants de païens. Telles sont les merveilles opérées par le son donné chaque semaine par les associés de la Propagation de la Foi.

—Quinze prêtres ont quitté récemment le Collège Américain de Louvain pour différentes missions de l'Amérique ; douze Jésuites et cinq scholastiques sont partis pour l'Orient ; un missionnaire des Missions Etrangères de Paris est parti pour la Corée, et dix Petites Sœurs des Pauvres se sont embarquées les unes pour l'Amérique et les autres pour l'Asie et l'Australie.

Almanachs Français 1890

Demandez à la Librairie Montmorency laval, les almanachs suivants : célébrités contemporaines 25cts ; du voleur 20cts ; de l'illustration 25cts ; du savoir vivre 15cts ; de la bonne aventure 15cts ; des jeux 15cts ; de la cuisine 15cts ; des familles 5cts ; aussi le calendrier du diocèse de Québec.

PRUNEAU ET KIROUAC,

28, rue de la Fabrique.

Exportations et importations

L'état du mois de novembre des exportations et des importations accuse une légère augmentation du commerce sur le mois correspondant de 1888. La valeur des marchandises entrées pour la consommation en novembre dernier a été de \$9,123,431 contre 7,638 durant le mois correspondant de 1888. Les droits perçus en novembre dernier ont été de 1,821,290 contre \$1,561,521 en nov. 1888. Les exportations pour le mois se sont élevées à 10,050,668, contre 10,079,869 l'an dernier. Voici les chiffres pour les cinq mois écoulés de l'année fiscale :

	1889	1888
Exportations	56,876,132	48,700,565
Importations	50,775,605	56,694,280
Droits perçus	10,264,123	9,838,690

LA SESSION

Le COURRIER DU CANADA suivra de près les travaux sessionnels, et ne négligera aucun incident. Nos lecteurs peuvent être assurés qu'ils seront parfaitement tenus au courant de toutes les questions débattues.

Nous sommes plus déterminés que jamais à combattre le ministère de la revanche nationale, dans toutes les parties de sa politique que nous jugerons répréhensibles.

Nos amis de l'opposition peuvent compter sur notre concours le plus actif.

Le COURRIER DU CANADA sera envoyé durant les sessions locale et fédérale pour la modique somme D'UNE PIASTRE.

CONVULSIONS ARRETES GRATIS
MERVEILLEUX SUCCES
FOLIE GUERIE
Grand RESTAURATEUR NERVEUX
Dr KLINE pour tous les MALADIES DU CERVEAU ET DES NERFS. La seule cure certaine pour les affections nerveuses, les convulsions, l'épilepsie, etc. INFALLIBLE. Il est pris suivant la direction. *Aucune consultation après le premier jour d'emploi.* Directions et une bouteille de \$2.00 sont envoyées gratuitement aux malades de convulsions, pourvu qu'ils paient le prix de l'express pour l'envoi. Envoyez vos noms, l'adresse du Bureau de Poste et de l'express du malade au Dr KLINE, 931 RUE ARCH, PHILADELPHIE, PA. Voir les Droguistes. DÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS.
Québec, 17 déc.—4 oct. 1889—1an25ps. 1053

AGENTS DEMANDES PARTOUT
Cet horloge vend d'ordinaire \$150.00. Pour 60 jours nous la vendons à \$4.99, avec une chance pour vous d'en avoir une pour rien. Coupez ceci et envoyez-la vite. Les horloges sont envoyées comme garantie que vous êtes de bonne foi. Nous ne faisons d'express, et nous vous enverrons la montre C. O. D. si vous le désirez. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pouvez payer la différence à l'heure de la montre, autrement elle ne vous sera rien. Si vous n'avez pas de temps à perdre, écrivez vite à M. J. C. Ayer & Co., 151 Rue St-Joseph, Québec, 25 octobre 1889—6m 1074

Mouchoir
DE POCHE,
la
Toilette
et le
Bain
L'EAU de FLORIDE
DE MURRAY & LARMAN
est le
PARFUM UNIVERSEL.

RIDEAUX!!!
POUR le plus grand assortiment,
les patrons les plus nouveaux
et les meilleures valeurs en
RIDEAUX
Allez chez
Glover, Fry & Co.
BONS RIDEAUX
EN DENTELLE
à \$1.19 la paire net.
RIDEAUX EN JUTE
BONNE QUALITE
\$1.90 ou \$1.51 net
Riches Rideaux moles de Soie à \$7.50, \$10.00, \$13.00, \$20.00 et \$28.00 la paire.
GLOVER, FRY & Co.
ec, 28 decembre 1889

ELIXIR
Préparé par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR
Cet elixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre *Bravard*. C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de bœuf. L'expérience de plusieurs années a prouvé que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consommation et la dyspepsie des personnes débiles.

Dernière Edition

INVENTION LIBERALE

On lit dans l'Electeur de ce matin : L'alliance contractée par M. Taillon avec l'association dite des Droits Egaux, dont il est fait mention dans nos dépêches de Montréal, est une chose extrêmement grave.

Nous nous réservons d'indiquer plus tard les conséquences de cette évolution politique, non seulement au point de vue des partis, mais aussi au point de vue de l'avenir de la province.

Nous donnons le démenti le plus formel à cette affirmation que M. Taillon a contracté alliance avec l'association des Droits Egaux. Il faut prouver, et non pas se borner à affirmer.

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE

Les religieuses du Bon Pasteur sont heureuses de faire connaître que le bazar qui vient d'être tenu en faveur de leur asile a réalisé un montant de deux mille piastres. Cette somme a de beaucoup dépassé toute espérance. On dirait vraiment que les deniers se sont multipliés entre les mains charitables qui ont été les dépositaires. Ils sont donc bien inspirés les accents de reconnaissance qui s'élevaient maintenant sous le toit du Bon Pasteur à l'adresse de toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès du susdit bazar.

Les membres de notre Communauté doivent surtout donner essor à leur gratitude envers S. E. le Cardinal Taschereau qui a daigné autoriser la bonne œuvre et la prendre sous son égide tutélaire; elle ne pouvait manquer de réussir.

Merci à MM. les rédacteurs qui ont si gracieusement mis leur plume à contribution et ouvert les colonnes de leurs journaux à ces pathétiques appels si bien accueillis des cœurs bons et généreux de notre ville.

Messieurs de l'Institut Canadien ont des droits incontestables à des remerciements pour la bienveillance avec laquelle ils ont laissé leur magnifique salle à la disposition des Dames directrices du bazar. Mention doit être aussi faite de l'obligeance de M. Lavigne, auquel appartenait cet instrument, dont les accords ont tant de fois réjoui les visiteurs à la salle de rafraîchissements.

Il faudrait des meris bien suaves pour faire écho à l'harmonie qu'on fait entendre, dans la circonstance, Messieurs du corps de musique du 9ème bataillon. A eux, ainsi qu'à Messieurs les organisateurs du concert fait au profit de l'œuvre! à tous merci!

Comment peindre le zèle, le courage, le dévouement des dames directrices du bazar et de leurs aimables collaboratrices? En chacune d'elles s'est retracé l'image de la femme forte de l'écriture: elles ont été infatigables. On le sentait, toutes par leur charité s'étaient mises au service du Divin Maître dans l'abnégation la plus absolue. Quelles expressions pourraient traduire la gratitude qu'elles se sont acquise auprès de la famille du Bon Pasteur? Leurs noms viennent de s'inscrire d'une manière ineffaçable sur la liste déjà si longue des bienfaiteurs de l'institution.

Judi dernier, ces dames se rendaient à l'invitation qui leur en avait été faite de visiter l'asile du Bon Pasteur; c'était une faveur ajoutée à beaucoup d'autres de leur part. La visite s'est pieusement terminée à la chapelle où fut chanté un salut au St-Sacrement; on avait tant d'actions de grâces à rendre au ciel! En accordant la permission sollicitée à ce sujet, Son Eminence avait écrit les lignes suivantes: *C'est bien juste que le divin Pasteur bénisse les Dames charitables qui ont montré tant de zèle pour l'œuvre du Bon Pasteur. J'accorde 100 jours d'indulgence à toutes les personnes présentes au salut.* Pendant l'exposition du St-Sacrement, toute la communauté unie de cœur et d'esprit dans une prière fervente, a supplié Jésus-Hostie de daigner répandre sur tous les bienfaiteurs de l'Institut et particulièrement sur toutes les personnes qui ont contribué au succès du dernier bazar ses plus riches et ses plus abondantes bénédictions.

Ainsi la prière a été le couronnement de la bonne œuvre si généreusement accomplie. Sans nul doute, un jour là-haut, elle sera dignement récompensée par la Remunérateur de tout bien qui ne se laisse point vaincre au générosité. Communiqué.

Bénédictio de cloche
Dimanche dernier a eu lieu à Ste. Julienne, comté de Montcalm, la bénédiction d'une cloche. L'hon. M. Taillon, M. P. E. Leblanc, M. P. P., M. O. Thérien, M. P. étaient au nombre des parrains.

Changements de sièges aux Communes

Plusieurs changements vont être faits, à la session prochaine de la Chambre des Communes, dans l'ordre des sièges des députés. L'honorable M. Chapleau prendra le siège occupé à la session dernière, par l'honorable J. H. Pope, dans la rangée en arrière des sièges ministériels. L'honorable M. Tupper prendra la place de M. Chapleau, et l'honorable M. Colby celle de M. Tupper. M. Bergin s'installera sur la banquette de M. Colby; M. Dawson laissera celle qu'il occupait de l'autre côté du parquet pour remplacer M. Bergin. Le colonel Amyot prendra probablement le siège de M. Dawson, sur la seconde rangée de l'opposition, et M. Dawson celui de M. Amyot. Il paraît qu'il y a un grand nombre

d'aspirants au siège de feu le capitaine Labelle; par exemple, MM. Taylor, Cockburn, Mills (d'Annapolis) et d'autres députés ministériels, qui désirent se placer plus près du front des banquettes.

M. Dubail ne sera plus consul de Québec

On lit dans le Star : "M. Dubail, consul-général de France au Canada ne reviendra pas au pays d'ici à quelques mois, si toutefois il revient. M. Schwob, consul à Montréal, dit qu'il est faux que M. Dubail ait été rappelé en France par le gouvernement. Il y est allé, dans le but unique de revoir ses vieux parents avant que ceux-ci meurent. Et maintenant qu'il est avec eux, ils ne veulent plus le laisser partir. D'un autre côté, le gouvernement français a une autre mission très importante à confier à M. Dubail. Il est possible toutefois qu'il refuse, à cause de son grand désir de revenir en Canada."

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.
"En 1867 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE d'AYER, et bientôt après, mes poumons se débarrassèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."
HORACE FAIRBROTHER.
Rockingham, N. H., 5 juillet, 1882.

Croup — Ecoutez une Mère.
"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il toussait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher! Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,
Mrs. EMMA GEDNEY.
159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.
"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand j'ai vu dans l'essai du PECTORAL-CERISE d'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."
JOSEPH WALDEN.
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

Le "Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. F. Bélair, Économiste, rue et faubourg St. Jean, Filteau, Libraire, rue Buade, Haute ville — Drouin et Frère, rue St-Joseph St. Roch

DECES
A Saint-Agapit de Beauvoir, le 28 décembre, M. Philéas Montminy, à l'âge de 27 ans. Son service et sa sépulture auront lieu mardi, à 8 heures, en l'église de Saint-Agapit.

Cartes de Visites

On exécute dans nos ateliers l'impression DE CARTES DE VISITE ET TOUS AUTRES

OUVRAGES DE LUXE
QU'ON VOUDRA BIEN NOUS CONFIER
Commandes remplies promptement et avec le plus grand soin.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
GRANDE REDUCTION

LE SOUSSIGNE vendra à une grande réduction les articles suivants pour cadeaux, tels que : Boîtes à toilette, boîtes à ouvrage, boîtes à parfums, riches enciers, miroirs de fantaisie, petits cadres à portraits, etc. Le soussigné tient toujours un bel assortiment de moules pour cadres, grands miroirs avec cadres en bronze et en or, petites tables et chévaliers en cuivre, table à fumer, gravures de toutes sortes. Commandes sollicitées.

A. BELANGER, Doreur, 177, rue St-Jean. Québec, 30 décembre 1889.

J. & W. REID
Fabricants de Papiers,
124, Rue ST-PAUL, QUEBEC.

MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture à sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE. — Pulpe de bois, carton de bois.

MOULIN WOODEN A PORTNEUF. — Carton d'asbeste pour emballer, pulpe de bois, carton carton pour boîte.

MOULIN A STE-ANNE. — Carton cuir pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Patrons de Robes
— ET —
ETOFFES A ROBES EN GENERAL
— O —
GRANDE VENTE
— DE —
PATRONS DE ROBES
— ET —
D'ETOFFES A ROBES
Commencant
LUNDI, 2 DECEMBRE
— O —
Une réduction immense et véritable de 25 pour cent a été faite sur tous nos costumes d'automne et sur toutes nos étoffes à robes en général.
Tout le monde peut se procurer des étoffes à robes de première classe à des PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS.
Behan Bros

FONDS DE BANQUEROUTE
— DE —
Bijouteries, Argenteries, Montres, Horloges, etc.
CADEAUX DE Noel et du Nouvel An.

Le soussigné a reçu instruction de M. CYRILLE DUQUET, de vendre à l'enchère publique, **JEUDI SOIR, le 19 du courant** ET LES SOIRS SUIVANTS **AU MAGASIN DE JOS. DONATI, Failli No. 151 Rue St-Joseph**

Tout le fonds de commerce du dit failli, consistant en Montres en Or et en Argent, Sets en or pour Dames, Bagues, Joints, Boucles d'oreilles, SERVICES EN ARGENT, (complets) ICE PITCHER, Corbeilles, Epergues, Pots à l'eau, Plateaux, Porte-Carafes, Horloges de salon, Bronzes, Horloges montres sur marbre, etc., etc.

L'argenterie de la célèbre manufacture Meriden, et les montres sont importées des meilleures fabriques Suisses et Américaines.

— AUSSI —
Une vente spéciale sera annoncée pour la vente des fournitures du magasin, parmi lesquelles se trouve un Coffre de sûreté, six vitraux en nickel, Vitrites, Garde-soleil, régulateurs, bancs, établis, outillage, poêle, etc.

Le 1-er sera mis à l'enchère, jusqu'au mois de mai prochain.

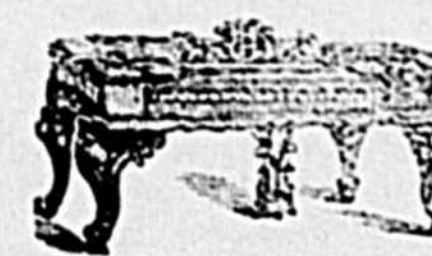
La vente tous les soirs à 7 heures

Il y aura aussi encaen toutes les APRES-MIDI à commencer VENDREDI, le 20 courant, à DEUX heures. Des sièges seront mis à la disposition des dames.

F. ALF. ST-LAURENT, Encanteur.

Québec, 16 décembre 1889— 1121

LES MODES LES PLUS NOUVELLES
— DANS LES —
FOURRURES
DE LA HAUTE CLASSE
—+—
Manteaux d'Alaska
— AUSSI UN —
BEL ASSORTIMENT EXTRAORDINAIRE
— DE —
BOAS ET MANCHONS EN OURS
COLLETS EN
Monton de Perse, Castor et Phoques
FABRIQUÉ SUIVANT
Notre mode fashionable
Ornaines et avec des Marchandises de premières classes.
PRIX MODERES
Marchandises garanties telles que mentionnées
G. R. RENFREW & Co
RUE BUADE, H. V.
Québec, 18 décembre 1889—35 1122

GERVAIS & HUDON
IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS.
Aussi : Instruments de fabriques canadiennes,
Tels que LES CÉLÈBRES PIANOS :
HEINTZMAN & CIE,
WM. BELL & CIE,
MASON & RISCH,
DOMINION & CIE, Etc

ORGUES ET HARMONIUMS
WILLIAM BELL & CIE,
DOMINION & CIE,
THOMAS & CIE,
SCHIEDMAYER, Etc., Et
Les dernières publications musicales reçues chaque semaine.
MACHINES A COUDRE :
New Williams, et Davis, à entraînement vertical.
— AUSSI :
COFFRES-FORTS SUIVANTS (Safes)
VITRINES (Show Cases)
19, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.
TÉLÉPHONE : 8610-278
Québec, 16 janvier 1889—1 an 921

Toux, Rhumes, Croup.
Le Baume d'Allen pour les Poumons a été présenté au public après que sa valeur pour la guérison certaine de ces maladies eut été pleinement vérifiée. Il stimule l'expectoration et force les poumons à se débarrasser du phlegme ou mucus; il change les sécrétions et purifie le sang; guérit les parties irritées; donne de la force aux organes digestifs; fait fonctionner le foie d'une manière normale et donne de la vigueur à tout le système. Son action est si prompte et si efficace qu'on garantit qu'il arrotera en quelques heures la toux la plus opiniâtre, pourvu qu'elle ne dure pas depuis trop longtemps. Il ne contient pas d'opium, sous aucune forme, et on garantit qu'il est parfaitement inoffensif, même pour l'enfant le plus délicat. Il n'y a pas lieu d'avoir tant de mortalités par la Consommation, quand le Baume d'Allen pour les Poumons peut la prévenir, si on a seulement soin de l'employer à temps. Pour la Consommation et toutes les maladies qui y conduisent, telles que Toux, Rhumes, négligés, Bronchites, Asthme, et toutes les maladies des poumons, le BAUME D'ALLEN pour les Poumons est le Grand Remède Moderne. Pour le Croup et la Coqueluche c'est presque un spécifique. C'est un vieux remède éprouvé et qui se vend partout à 50c. et \$1.00 la bouteille. On en a préparé des bouteilles de 25 cents pour répondre à la demande continuelle d'un bon remède pour la Toux à un bas prix. Si vous n'avez pas encore fait usage du Baume, essayez une bouteille de 25c.

Allen's Lung Balsam.
Pour
Crampes, Frissons, Colique, Diarrhée, Dysenterie, Choléra - Morbus et toutes maladies des intestins,
AUCUN REMÈDE N'ÉGALE LE

PAIN-KILLER
ET
49 années d'expérience prouvent que le PAIN-KILLER de PERRY DAVIS est le meilleur Remède de Famille pour
Brûlures, Meurtrissures, Entorses, Rhumatisme, Névralgie, et Mal de dents.
Vendu Partout à 25c. et 50c. la Bouteille.
Prenez garde aux contrefaçons et aux viles Imitations.


Dr. CHANNING'S
GRANDS
PURIFICATEURS DU SANG
LES SEULES REMÈDES OUI GUÉRISSENT
LES MALADIES DE LA PEAU
BRÛTURES, TÂCHES
SALTÈRES, HUMIDES
ET TOUTES LES
GROSSES BOÛLES

Québec, 24 juillet 1889—1an 1018

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.
Ancienne maison Methot fondée en 1808.
Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer
FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES ET DES
Institutions religieuses et d'éducation
Successeurs de **BEAUDET & CHINIC**
COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL.
PROPRIETAIRES DES MAISONS SUIVANTES :
CLOUTERIE VENTADOUR Beauport
FABRIQUE DE MOULANGES rue de la Chapelle, St-Roch
ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE ET DE CHARRONNAGE rue des Sœurs, Basse-Ville
BUREAUX ET MAISON DE VENTE pied de la cote de la Montagne
Stock universel et complet.
Marchandises de qualité supérieure.
PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUEBEC!
Québec, 30 avril 1889—1an. Téléphone : 48. 980

En vente
— LE —
CALENDRIER
— DU —
DIOCKSE D RIMOUSKI
— POUR —
1890
Publié par **M. Leger Brousseau.**
Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de St-Germain de Rimouski.
S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9, rue Buade.

A Vendre
— LE —
SAINT-PIERRE de la RIVIERE-DU-SUD, un magasin avec caves et autres dépendances parfaitement appropriées et conservées, communiquant avec une excellente maison très avantageusement située pour un marchand, ancienne résidence de feu Dame veuve Charles Bacon.
Pour plus amples informations s'adresser à M. le CURÉ de SAINT-PIERRE de MONTMAGNY et aux SŒURS du BON-PASTEUR de Québec
Québec, 11 octobre 1889— 1061

Tabac Canadien
UNE MANUFACTURE DE TABAC CANADIEN vient d'être établie à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, par le soussigné. Le tabac (Le Jacques Cartier) est haché sec et préparé à l'aide d'un procédé qui permet de faire disparaître certains éléments nuisibles à la santé.
A. LOCKQUELL.
Québec, 5 Décembre 1889—15j 1113

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DEPART DE QUÉBEC

Train Express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 1.30 heures p. m.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

DEPART DE QUÉBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train local pour la Rivière-à-Pierre tous les jours y arrivant à 8.00 P. M., (et à St-Raymond à 6.30 P. M.)

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local part de la Rivière-à-Pierre tous les jours, à 4.55 A. M., (et de Saint-Raymond à 6.25 A. M.) arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.00 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Rivière du Loup..... 8.00
Pour Halifax et St-Jean (2.30 p. m.)..... 14.30
Pour la Riv. du Loup (6.00 p. m.)..... 18.00

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière du Loup..... 5.30
De Halifax et St-Jean..... 13.10
De la Rivière du Loup..... 14.15
Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express-quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m., et à New-York, 11.40 a. m.

Mixte-quitte Lévis 3.00 p. m., arrive à St-François à 6.45 p. m.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 20 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS.

INTERCOLONIAL

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	A. M.
7.30 Malle pour la Rivière du Loup.	7.00 Train mixte de la Riv. du Loup.
o Accommodation pour la Rivière du Loup.	P. M.
2.00 Malle pour Halifax.	1.15 Malle de Halifax.
5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.	2.30 Malle de la Riv. du Loup.

Pour le Québec Central

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	A. M.
1.00 Express pour Sherbrooke.	7.00 Express de nuit.
1.30 Train Mixte pour St-Joseph.	10.45 Train mixte de Saint-Joseph.
5.00 Express de nuit pour Sherbrooke.	3.00 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
A. M.	A. M.
9.30 Train mixte pour Richmond.	7.00 Malle de l'Ouest.
P. M.	P. M.
1.30 Train éclair pour l'Ouest.	1.00 Malle de l'Ouest.
P. M.	P. M.
5.00 Malle pour l'Ouest.	2.00 Express de l'Ouest.
	7.45 Mixte de Richmond.

MAISON

VENDRE ou LOUER

CETTE VASTE ET MAGNIFIQUE MAISON SITUÉE AU No. 9 RUE BUADE

Maintenant occupée par l'établissement du "COURRIER DU CANADA"

CETTE MAISON qui a QUATRE ÉTAGES sur le devant et CINQ en arrière, et un SOUS-SOL, a été construite expressément pour y mettre l'établissement du COURRIER DU CANADA et est d'une solidité qui a permis de mettre au 2^e étage toutes les machineries.

C'est aussi un poste de commerce très avantageux, l'établissement actuel l'occupe depuis 1849. Situation centrale, près du Bureau de Poste et du Palais de Justice.

Pour les conditions S'adresser au propriétaire

J. D. BROUSSEAU,

62, rue St-Louis.

ou à LABRECQUE & BELANGER,

Notaires,

18, rue Buade.

Québec, 7 octobre 1889.

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse



La lettre qui suit parle d'elle-même :
CHERS MESSIEURS, — Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des divers guérisseurs opérés par l'EAU ST-LEON, je commençai à prendre régulièrement deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant je mange tout ce qui me plaît et j'ai d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'EAU ST-LEON, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indigestion de faire usage de l'EAU ST-LEON et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE,

Maitre-maçon,

32, rue d'Artois, Québec.
Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS LANGLOIS & C^{ie},
En face du Palais Cardinal, Québec.
Québec, 2 juillet 1888.



La plus grande merveille du temps moderne.



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe, de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'Onguent

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 9d., 11s. 2s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 50 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY.

Québec, 2 novembre 1881—lan.

Les Pianos Williams

CETTE maison est établie depuis 50 ANS, elle fabrique plus de pianos, et elle en a plus en usage que toutes les autres compagnies canadiennes réunies. Des centaines sont en usage depuis vingt ans et sont encore bons. Ces pianos ont obtenu le patronage des classes les plus élevées ainsi que celui des FAMILLES ROYALES; ils sont reconnus comme étant les meilleurs pianos à la portée de toutes les bourses en Amérique; ils sont aussi en usage dans les principaux couvents et dans les grandes maisons d'éducation de la Puisseance.

Plus de 7,000 sont en usages dans les villes de Montréal et Québec.

SEUL AGENT autorisé à Québec.

BERNARD & ALLAIRE,

Éditeurs de musique

77 et 79, Rue St. Jean H. V.

Québec, 30 janvier 1889.

Œuvre du Patronage

AVEC la bienveillante permission et sous le haut patronage de Son Excellence le cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, l'œuvre du Patronage de St-Vincent de Paul ouvrira son bazar annuel le 20 janvier 1890. Les tables seront tenues par les Dames dont les noms suivent :

Table des dîners—Mme W. Carrier.
Table St-Vincent (Rafraichis)—Mlle O. Dorval, Mmes A. Boucher, J. M. Tardivel, J. Turcotte.
Table Notre-Dame—Mme Ch. Trudelle.
Table St-Jean-Baptiste—Mme Ph. Gingras.
Table St-Joseph—Mmes J. G. Tanguer, F. X. Berlinguette.
Table St-François—Mlle M. Cloutier, Mme Vve Annet.
Table St-Roch—Mme E. Marceau.
Table du St-Rosaire—Mmes F. Filion, O. Migné.
Table St-Sauveur—Mmes F. Labrèque, C. Leclerc.

Nous recommandons bien instamment ce bazar à la générosité des personnes charitables. A mesure que l'œuvre prend de nouveaux développements ses besoins augmentent; nous osons espérer que nous trouverons dans la charité publique les moyens non seulement de continuer les secours que nous donnons aux 200 enfants pauvres qui fréquentent le patronage, mais de les étendre à un plus grand nombre encore.

E. LAFARGUES, P^{re}

Québec, 7 décembre 1889.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des MALLS



Canadiennes et des États-Unis

1889-Arrangements d'Hiver-1890

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer.

Vaisseaux	Tonnage	Commandants
PARISIAN.....	5400	Capt James Wylie
SARDINIAN.....	4650	Lt Smith, R.N.R.
POLYNESIAN.....	4100	Capt J. Ritchie
CIRASSIAN.....	4000	" W. Richardson
NOVA SCOTIAN.....	3300	" H.R. Hughes
PERUVIAN.....	3400	" H. Wylie
CASPIAN.....	3200	Lt R. Barrett R.N.
NUMIDIAN.....	4750	[en construction]
MONGOLIAN.....	4750	" "
BRAZILIAN.....	4100	" "
SARMATIAN.....	3600	" "
CARTAGINIAN.....	4600	Capt A. Macnicol
SIBERIAN.....	4600	" R.P. Moore
NORWEGIAN.....	3534	" J.G. Stephen
HIBERNIAN.....	3440	" John Brown
AUSTRIAN.....	2700	" J. Ambury
NESTORIAN.....	2700	" W. Dalziel
PRUSSIAN.....	3000	" A. McDougall
CANADIAN.....	3000	" John Park
Buenos Ayrean.....	3800	" J. Scott
COREAN.....	4000	" C.J. Menzies
GRECIAN.....	3600	" C.E. LeGallats
MANITOBIAN.....	3150	" R. Caruthers
CANADIAN.....	2600	" John Kerr
PIENICIAN.....	2800	" D. McKillop
WALDESIAN.....	2600	" D.J. James
LUCERNE.....	2200	" W.S. Main
NEWFOUNDLAND.....	1400	" "
ACADIAN.....	1350	" F. McGrath
POMERANIAN.....	4364	" W. Dalziel
ASSYRIAN.....	4005	" J. Benely
ROSARIAN.....	3500	" McKillop
MONTE-VIDEAN.....	3500	" W.S. Main

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service De la Malle de Liverpool

De Liverpool	Steamers	De Portland	De Halifax
1889		1889	1889
7 nov.	SARDINIAN.....	28 nov.	30 nov.
25 déc.	PARISIAN.....	12 déc.	4 déc.
	POLYNESIAN.....	26 "	28 "
12 "	CIRASSIAN.....	2 jan.	1890
19 "	SARDINIAN.....	9 "	11 "

Partant de Halifax à deux hrs P. M. ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

<i>Via Halifax</i>		
Cabine.....	\$60.00	\$75.00 et \$88.00
Suivant les accommodements.		
Intermédiaire.....		\$36.50
Entrepont.....		\$26.50

Les vapeurs du service de Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, T.N. Baltimore et Halifax

De Liverpool	Steamers	De Baltimore	De Halifax
1889		1889	1889
12 nov.	CASPIAN.....	3 déc.	9 déc.
26 "	NOVASCOTIAN.....	7 "	13 "
10 déc.	PERUVIAN.....	31 "	6 jan.
24 "	CASPIAN.....	14 jan.	20 "
1890			
7 jan.	NOVASCOTIAN.....	8 "	11 direct.

Ligne de Glasgow

De Glasgow à Boston	Steamers	De Boston	De Philadelphie
1889		1890	1889
29 Nov.	PRUSSIAN.....	16 Déc	20 Déc.
6 Déc	HIBERNIAN.....	23 "	18 o
	SIBERIAN.....	23 "	3 Janvier
	MANITOBIAN.....		
18 Déc	NESTORIAN.....	4 Janvier	
27 "	NORWEGIAN.....	13 "	
	SCANDIAVIAN.....		7 Janvier
3 Janvier	HIBERNIAN.....	20 Janvier	
10 "	SIBERIAN.....	27 "	
	PRUSSIAN.....	31 Janvier	

* Via Halifax en revenant seulement.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & C^{ie}, Agents
Québec, 29 novembre 1889

De Québec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec au prix modique de 30 CENTS

Comme le tirage de cette brochure est limité, le public voudra bien se la procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Racontées dans un style sobre et facile, le voyage de M. l'abbé Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles; son climat, les habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Éditeur.

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDON, ONTARIO.

0000000

Preuve que la Célèbre BIÈRE ET PORTER fabriqués par John Labatt de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleurs Bière et Porter importés; les prix remportés aux expositions universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous :

M. Fiset, M. D. L., Analyste du Gouvernement, Québec, dit : " Je les ai trouvés très purs et des meilleurs qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents surtout comme tonique "

Le Révérend P. J. EDUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit : " J'ai analysé la Bière " INDIA PALE ALE " fabriquée par JOHN LABATT, LONDON, Ont., embouteillée par M. N. MONTREUIL, QUÉBEC, c'est une Bière légère contenant peu d'alcool d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le PORTER (XXX STOUT) de cette même brasserie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces BIÈRES ET PORTERS DE JOHN LABATT, LONDON, ONT., sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

Faites usage de la célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT et n'en prenez pas d'autre en substitution

SEUL AGENT, A QUÉBEC,

179, RUE ST-PAUL, QUÉBEC.



Québec, 5 Avril, 1889—lan



La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE

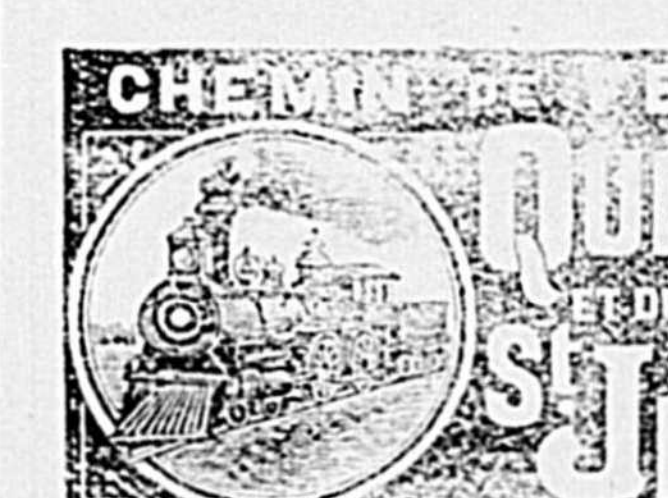
NE CONTENANT AUCUN

Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles.

B.W. GILLET TORONTO, Ont.,

FABRICANT DE LA

"Celebrated Royal Yeast Cakes."



Le 1^{er} et après LUNDI, le 14 OCTOBRE 1889, les trains partiront de la station du chemin de fer Québec, et arriveront comme suit, aux dates des dimanches :

DEPART DE QUÉBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train local pour Saint-Raymond tous les jours y arrivant à 6.30 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

9.00 A. M.—Train local part de Saint-Raymond tous les jours, à 6.25 A. M., arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours, (et de la jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Est de la jonction Chambord, est enregistré pour la jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'Ouest enregistré pour Roberval.

Le fret expédié de Québec à Saint-Raymond et aux endroits au sud, sera enregistré jusqu'à 2.30 P. M., et aux endroits au nord de Saint-Raymond jusqu'à 5 P. M., à la station du Palais.

20 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

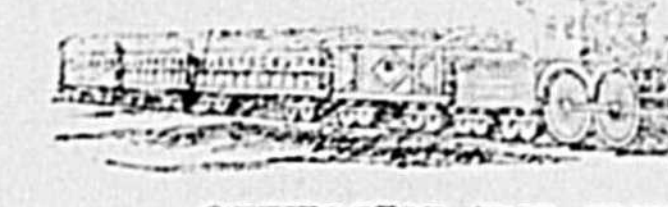
Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Billets en vente par R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT Sect. & Gérant.

Québec, 12 octobre



CHEMIN DE FER INTERCOL